

Consultation publique – Encadrement du cannabis



Les policiers municipaux demandent au gouvernement de donner les outils nécessaires aux policiers afin d'appliquer la future loi et de développer un plan d'action pour la formation des policiers.

Selon la Fédération des policiers municipaux du Québec, la question de l'encadrement du cannabis présente plusieurs défis.

DÉFIS POUR L'APPLICATION DE LA LOI

- **Conduite avec les facultés affaiblies :**

Les tests disponibles sont rudimentaires et leur reconnaissance dans les tribunaux n'est pas assurée.

- **Aucune norme relative aux facultés affaiblies :**

Il n'y a pas de niveau de THC maximal prévu, pour l'instant, lors de la conduite d'une voiture.

- **Les produits comestibles et l'huile :**

La panoplie de produits comestibles rendra difficile pour les policiers d'évaluer si un produit contient ou non de la marijuana.

- **Culture de marijuana à domicile :**

Il sera très difficile de s'assurer que le nombre et la grosseur maximaux seront respectés.

- **Possession et distribution :**

Il sera difficile de déterminer la légalité d'une possession de cannabis, considérant la quantité permise.

- **Ressources :**

Moins de 1 % des policiers québécois sont formés à titre d'agents évaluateurs, ce qui est insuffisant pour être en mesure de bien appliquer la loi.

ACTIONS À POSER

- 1 Investir pour l'achat d'équipements dans les villes;
- 2 Développer un plan d'action pour former plus de policiers;
- 3 Assurer la clarté législative quant à l'application de la loi.